

A Villecomtal-sur-Arros, le 5 janvier 2023

Direction générale des services

Affaire suivie par : Laura GARNUNG DE LALANDE

Tél : 06.71.17.45.31

Mail : assistante.direction@cdcaag.fr

Mesdames et Messieurs les Maires du territoire
de la Communauté de Communes Astarac Arros en Gascogne

Madame, Monsieur,

Suite aux réunions locales de fin d'année 2022 autour de l'opportunité de mettre en place un PLUI en Astarac Arros en Gascogne et après avoir consulté l'ensemble des communes du territoire avec 32 réponses favorables, 2 défavorables, 2 abstentions et 1 non réponse sur les 37 communes, la Présidente a reçu mandat du Bureau Exécutif de convier l'Etat et le SCOT en Conférence des Maires afin de proposer de manière concertée l'activation de la compétence PLUI.

La Présidente Céline SALLES vous convie donc à une **Conférence des Maires** en présence de Monsieur le Préfet du Gers, de la DDT et du Président du Syndicat mixte du SCOT de Gascogne le :

Jeudi 19 janvier 2023 à 18h30
A la salle des fêtes de Castex

Ceci afin d'évoquer la compatibilité de vos documents d'urbanisme dans le cadre de la mise en œuvre du SCOT, les bénéfices et désavantages d'un PLUI et l'intérêt de le prescrire dès à présent.

Je vous prie d'accepter, Madame, Monsieur, l'expression de mes sincères salutations.

La Présidente,



Céline SALLES